

## **Commission de Gestion des Compétitions Foot en herbe**

### **Restreinte par VISIO**

#### **PV du 09/09/22**

**Membres présents :** Onofrio Pavone – Gaëtan Lopat – - Etienne Emaïlle - Quentin Meens  
Mohamed Oussai - Olivier Lebegue - Luc Bontemps - Pascal Lesaint - Freddy Ferreira

#### **DEROGATION TERRAINS**

La Commission des Compétitions doit se prononcer pour valider ou pas les dérogations des terrains des clubs ci-dessous :

- ST AUBERT demande à jouer sur le terrain de RIEUX
- FONTAINE AU BOIS demande à jouer sur son terrain annexe

Après étude des demandes, la commission valide à l'unanimité ces dérogations de terrain.

Le Président des compétitions  
Onofrio Pavone

Le secrétaire de séance  
Gaëtan Lopat